

ANNEXE B CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE

Critères techniques obligatoires

À la date de clôture, le fournisseur doit satisfaire aux exigences obligatoires suivantes et fournir la documentation nécessaire à l'appui de la conformité des enquêteurs proposés. Les enquêteurs qui ne satisfont pas aux critères techniques obligatoires peuvent se voir interdire de participer à de futures demandes de soumissions traditionnelles liées à des besoins concurrentiels et ne seront plus considérés. Chacune des exigences devrait être traitée séparément.

L'expérience simplement énumérée par les fournisseurs sans données à l'appui ne sera pas considérée comme de l'expérience « démontrée ». Toutes les expériences professionnelles doivent être documentées et prouvées en détail dans la soumission.

Aux fins d'évaluation :

- Où signifie le nom de l'employeur;
- Quand signifie la date de début et la date de fin (p. ex. de janvier 2014 à mars 2016) de la période pendant laquelle la firme a acquis la qualification/l'expérience;
- Comment signifie une description claire des activités exercées et des responsabilités qui incombent à l'offrant dans le cadre du projet et au cours de cette période.

Les offrants sont avisés que le ou les mois d'expérience indiqués pour un projet dont le calendrier chevauche celui d'un autre projet fourni à titre de référence seront comptés une seule fois. À titre d'exemple : Le projet 1 s'étend de juillet 2011 à décembre 2011; le projet 2 s'étend d'octobre 2011 à janvier 2012; le total des mois d'expérience pour ces deux projets est de sept (7) mois.

L'information suivante doit être fournie pour chaque référence et projet :

- nom du ministère, de l'entreprise ou du corps policier;
- adresse du ministère, de l'entreprise ou du corps policier;
- nom de la personne-ressource;
- téléphone de la personne-ressource;
- adresse électronique de la personne-ressource;
- date du travail ou du projet entrepris;
- nature du travail ou du projet.

* **Important** : Les fournisseurs **ne peuvent pas** remplacer les ressources. Tous les enquêteurs qui figureront sur la liste des fournisseurs **doivent** s'être qualifiés dans le cadre du processus de demande de qualification (DQ).

Critères obligatoires de l'entreprise	Conforme (Oui/Non)	Renvoi à la proposition
OE1 – Le fournisseur et les ressources proposées ne doivent présenter aucun conflit d'intérêts, et doivent remplir et signer l'Annexe C – Entente de non-divulgateion jointe à la présente demande de qualification (DQ).		

Critères obligatoires	Conforme (Oui/Non)	Renvoi à la proposition
<p>O1 – Cote de sécurité – Ressources La ou les ressources du fournisseur doivent posséder une cote de sécurité valide de niveau « Secret » ou être disposées à présenter une demande en vue d'obtenir cette cote. Une preuve de l'autorisation doit être fournie et comprendre le niveau de sécurité, le numéro de dossier et la date de fin de validité. Il est à noter que les cotes de sécurité doivent être confirmées par le Bureau du Conseil privé conformément aux procédures de la Commission d'examen des plaintes concernant la Police militaire (CPPM, ou Commission) avant l'attribution d'un contrat.</p>		
<p>O2 – La ressource proposée par le fournisseur pour le poste d'enquêteur doit être titulaire d'une combinaison acceptable d'études, de formation et d'expérience OU être titulaire d'un baccalauréat.</p> <p>Combinaison acceptable : En plus du critère O4, la ressource proposée détient un diplôme collégial de 2 ans en maintien de l'ordre d'un collège accrédité au Canada et au moins une (1) certification connexe (telle que définie ci-dessous)</p> <p>OU</p> <p>En plus du critère O4, la ressource proposée détient au moins quatre (4) certificats d'achèvement de cours en maintien de l'ordre/enquêtes d'un collège de police accrédité au Canada, par exemple, mais sans s'y limiter, en matière d'agression sexuelle, de crimes commerciaux ou de crimes majeurs. (Si vous avez des certificats d'achèvement, veuillez les fournir OU indiquez le nom du</p>		

<p>cours, sa durée, le nom de la personne qui l'a offert et l'année d'achèvement).</p>		
<p>O3 – Les ressources proposées par le fournisseur doivent démontrer qu'elles possèdent des compétences supérieures en matière de rédaction de rapports liés au travail ou universitaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Niveau de langue utilisé s'accordant avec les besoins des rapports d'enquête • Peu ou pas d'erreurs de grammaire • Niveau de qualité, suite logique et organisation des idées • Compréhension et clarté du message au moyen d'un (1) exemple de rapport illustrant les compétences supérieures en matière de rédaction <p>Remarque : Si le fournisseur soumet sa candidature pour le volet bilingue, il doit soumettre un (1) exemple de rapport en anglais et un exemple de rapport en français (se reporter au critère O6)</p> <p>OU</p> <p>fournir le nom de deux personnes à titre de référence pour deux projets distincts pouvant décrire et confirmer les compétences supérieures en matière de rédaction du fournisseur.</p> <p>Remarque : Si le fournisseur soumet sa candidature pour le volet bilingue, il doit seulement soumettre une (1) référence pour un (1) projet distinct en anglais et une (1) référence pour un (1) projet distinct en français (se reporter au critère O6).</p> <p>Le fournisseur doit également fournir les coordonnées des personnes indiquées à</p>		

titre de référence pour les échantillons présentés afin de vérifier l'information ci-dessus. Si plus d'un (1) exemple de rapport (ou un en français et un en anglais pour les postes bilingues) OU plus de deux (2) références pour deux projets distincts sont inclus dans la soumission (selon le cas), la COMMISSION NE TIENDRA COMPTE QUE du nombre exigé, et ce, dans l'ordre où ils sont présentés. La Commission se réserve le droit de communiquer avec les personnes indiquées à titre de référence pour confirmer les renseignements présentés par le fournisseur.

--	--

O4 – Dans son curriculum vitae, le fournisseur doit démontrer que toute ressource qu’il propose pour le poste d’enquêteur de police possède des connaissances dans le domaine des enquêtes sur les plaintes en démontrant clairement que la ressource possède ce qui suit :

- Au moins 15 ans d’expérience dans les services de police dans le cas d’un policier à la retraite (ou un policier actif qui devrait être entièrement retraité avant qu’un contrat puisse être octroyé);
- Au moins 10 ans d’expérience en direction et réalisation d’enquêtes policières ou de poursuites dans des dossiers se rapportant au moins à un des domaines suivants, pour un minimum de deux dossiers :
 - ✓ Enquêtes administratives
 - ✓ Délits commerciaux
 - ✓ Enquêtes aux termes du Code criminel
 - ✓ Affaires internes ou normes professionnelles
 - ✓ Crimes graves
 - ✓ Agressions sexuelles
 - ✓ Déontologie policière ou droit policier
 - ✓ Enquête d’intérêt public
 - ✓ Surveillance d’enquêtes de la police

OU

- Conseiller juridique ayant une expérience significative (au moins 10 ans) dans le domaine du droit criminel ou du contentieux criminel, soit pour la défense, soit pour la poursuite, ou à titre de conseiller en matière d’enquête pour un

organisme de surveillance de la police;

- Expérience importante et approfondie de la réalisation d'enquêtes OU de procès dans des dossiers complexes se rapportant au moins à un des domaines suivants, pour un minimum de deux dossiers :
 - ✓ Enquêtes administratives
 - ✓ Délits commerciaux
 - ✓ Enquêtes aux termes du Code criminel
 - ✓ Affaires internes ou normes professionnelles
 - ✓ Crimes graves
 - ✓ Déontologie policière ou droit policier
 - ✓ Surveillance d'enquêtes de la police
 - ✓ Enquête d'intérêt public
 - ✓ Agressions sexuelles

O5 – Expérience en enquêtes dans le cadre de projets

La proposition du fournisseur doit comprendre la description détaillée de deux projets se rapportant à des services d'enquête dans le cadre desquels l'enquêteur proposé par le fournisseur a fourni des services de délimitation et de réalisation d'une mission ayant la portée et l'envergure du besoin présenté dans l'énoncé des travaux ci-joint, et qui démontrent de l'expérience en matière d'enquête relativement à ce qui suit :

- Services d'enquête;
 - ✓ Enquêtes policières ou poursuites
 - ✓ Normes professionnelles
 - ✓ Enquêtes ou poursuites des Affaires internes
 - ✓ Surveillance d'enquêtes de la police ou audiences
 - ✓ Dossiers en contentieux criminel

Le fournisseur doit également fournir les coordonnées d'une personne-ressource pour chaque projet aux fins de vérification de l'information. Si plus de deux (2) projets sont inclus dans la soumission, la COMMISSION NE CONSIDÉRERA QUE le nombre exigé de projets, et ce, dans l'ordre où ils sont présentés. La Commission communiquera avec les personnes indiquées à titre de référence pour confirmer les renseignements présentés par le fournisseur.

- Description détaillée du projet;
- Tâches accomplies;
- Rôle et responsabilités du personnel qui a pris part au projet;
- Dates de début et de fin du contrat;
- Nom et coordonnées du client pour qui le travail a été effectué, ou une lettre de recommandation; ou une attestation par le fournisseur indiquant que le client a reçu les services et les produits livrables de la ressource proposée à la hauteur de la norme de qualité attendue par la référence du client, en temps opportun.

O5 – Les projets doivent correspondre aux exigences décrites dans l'énoncé des travaux.

- ✓ Enquête policière ou poursuite
- ✓ Norme professionnelle ou enquête des Affaires internes
- ✓ Surveillance d'enquêtes de la police ou audiences
- ✓ Dossier en contentieux criminel

Tâches de la ressource proposée

- ✓ Les tâches de la ressource proposée doivent correspondre aux exigences décrites dans l'énoncé des travaux.
- ✓ La ressource proposée doit posséder une expérience approfondie de la rédaction de rapports.

La complexité du projet doit comprendre l'une des caractéristiques suivantes :

- ✓ Caractère public
- ✓ Nature délicate sur le plan de la politique
- ✓ Participation de plusieurs organisations
- ✓ Dossier complexe

O9 – L'enquêteur proposé par le fournisseur doit :

Maîtriser la lecture et la communication écrite et orale dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada, ou les deux;

Et

Pouvoir effectuer des entrevues et rédiger des rapports détaillés en français ou en anglais, ou les deux, s'il soumet sa candidature pour un poste d'enquête bilingue.

REMARQUE : La Commission exige un certain nombre d'enquêteurs bilingues en raison de la nature de leur travail. Si l'enquêteur souhaite se qualifier pour le volet bilingue, il devra soumettre tous les dossiers requis en vertu des critères obligatoires O3 en français et en anglais, et son bilinguisme sera ensuite validé pendant l'entrevue.

Remarque : Si l'enquêteur ne se qualifie pas pour le volet bilingue, il peut tout de même se qualifier pour le volet français ou anglais.

O7 – L'enquêteur proposé par le fournisseur doit :

- Se soumettre à une entrevue de validation par un représentant de la Commission pour valider les compétences et les renseignements présentés dans la proposition du fournisseur;
- Une fois la validation effectuée, accepter de suivre une orientation sur l'approche d'enquête et lire et accepter de respecter les directives en matière d'enquête de la Commission;
- Suivre une séance d'information et une formation sur la sécurité de la Commission.

Remarque : Le moment de la formation d'orientation sur l'enquête sera établi à la discrétion de la Commission. Pour des raisons financières, elle pourrait avoir lieu seulement lorsque la Commission invitera un fournisseur à présenter une soumission concernant un besoin particulier. La Commission se réserve le droit d'intégrer un nombre restreint d'enquêteurs pour répondre à ses besoins. Il est à noter qu'un coût financier est associé à l'intégration des enquêteurs.

Remarque : Il est possible de satisfaire à ce critère en déclarant simplement que la ressource accepte le critère O7.

<p>O8 – Le fournisseur doit fournir, à titre de référence, le nom de deux personnes, de clients différents, avec qui il a fait affaire au cours des dix dernières années et qui peuvent confirmer l'expérience et la capacité à réaliser un projet dans les délais, dans le respect du budget et conformément aux attentes.</p> <p>Remarque : Il peut s'agir de la même référence que pour le critère O5 ou d'une référence différente.</p>		
<p>O9 – Exigence financière obligatoire</p> <p>L'enquêteur doit accepter le taux horaire de 90,00 \$ taxes applicables en sus).</p> <p>Il s'agit du taux pour toutes les périodes du contrat, y compris toutes les périodes d'option.</p> <p>Remarque : Il est possible de satisfaire à ce critère en déclarant simplement que la ressource accepte le critère O9.</p>		
<p>O10 - Pas de changement d'entité légale pendant que le fournisseur est actif sur la liste de source d'enquêteurs.</p> <p>Chaque fournisseur est tenu de consentir à cette exigence et d'accompagner sa DQ du document d'entité légale (Annexe G) dûment rempli et signé.</p>		

Critères optionnels de l'entreprise	Conforme (Oui/Non)	Renvoi à la proposition
<p>QO1 – Question Optionnelle</p> <p>La CPPM s'engage à respecter la diversité et l'inclusion. Nous accueillons tous les candidats et nous encourageons fortement les candidats qui ont une expérience vécue de travail avec un groupe désigné aux fins de l'équité en matière d'emploi ou qui sont membres d'un tel groupe (c.-à-d. les peuples autochtones, les personnes handicapées, les minorités visibles ou les femmes).</p> <p>En 500 mots ou moins, veuillez décrire comment votre expérience professionnelle ou personnelle pourrait contribuer à une plus grande diversité et inclusion dans le travail de la Commission.</p>		